

Réf : 000499

Casablanca, le

01 JUN 2022

Appel à Candidature Interne et Externe Chef(fe) du Service SI-Protection Périmétrique Direction Systèmes d'Information

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/02 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef(fe) du Service SI-Protection Périmétrique** au sein de la Direction Systèmes d'Information. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Mission :

- Mener des projets de protection des sites sensibles, notamment la sécurité périmétrique, depuis le recueil des besoins jusqu'au déploiement en assurant la coordination entre les différents intervenants et le suivi des délais, des coûts et de la qualité.

⇒ Activités principales :

Veille technologique sur son domaine d'activité :

- Assurer une veille technologique sur les systèmes de sécurité physique et les technologies utilisées ;
- Réaliser les études d'opportunités et proposer les évolutions jugées nécessaires.

Planification :

- Définir le besoin en termes de solutions de sécurité physique, les délais nécessaires à la réalisation, les budgets correspondants et rédiger les cahiers des charges y afférents.

Conduite des projets de protection des sites sensibles :

- Étudier et évaluer la pertinence des projets de protection des sites sensibles ;
- Conduire et piloter les projets de protection des sites sensibles ;
- Assurer le suivi de la réalisation des projets (gestion administrative, suivi technique) ;
- Participer à la mise en place des solutions, à la formation et à la gestion des améliorations ;



- Assurer la coordination avec les prestataires externes pour le support des systèmes mis en place ;
- Participer à l'élaboration des procédures de protection des sites sensibles ;
- Assurer un reporting périodique de l'état d'avancement des projets et identifier les risques éventuels ;
- Communiquer l'information à l'équipe du projet.

Déploiement technique de projets et mise en œuvre des actions d'accompagnement des utilisateurs :

- Assurer le déploiement des solutions de sécurité physique ;
- Gérer la maintenance des solutions de sécurité physique mises en place ;
- Participer à la formation des utilisateurs ;
- Gérer le support des utilisateurs.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous son autorité et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- Assurer la gestion et la formation du personnel de son entité dans le respect des politiques et procédures de l'ONDA ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire.

Contrôle interne et Management de la performance :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Élaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité.
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- **Niveau d'étude requis** : Ingénieur(e) d'état
- **Formation / Spécialité** : Ingénieur(e) d'état en génie informatique ou électronique ou équivalent
- **Nature de l'expérience recherchée** : Projets de vidéosurveillance / contrôle d'accès
- **Pré requis** : Expérience minimale de 5 ans dans l'I.T. dont 2 ans minimum en tant que chef(fe) de projet de vidéosurveillance / contrôle d'accès.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;



- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s)(*) ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB :

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature du **03 JUIN 2022** au **17 JUIN 2022** date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.

K

المكتب الوطني للمطارات
Direction Générale
La Directrice Générale
Habiba LAKLAËCH
OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS

